

# La Vie de Soues

**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS**
**N°70 // JUIN 2020**

**Éditorial**

Ce premier bulletin d'information de la nouvelle mandature, qui s'est ouverte après l'élection du 15 mars dernier, présente notamment la répartition des élus dans les différentes commissions qui seront chargées d'instruire les dossiers relevant de leur domaine de compétence.

Le Conseil Municipal, renouvelé pour une bonne moitié, verra ses nouveaux élus apporter, au côté des anciens, leur enthousiasme, leur fraîcheur, leurs idées, qu'ils mettront au service de la collectivité et donc de l'intérêt général. A nous, les anciens, de faciliter leur intégration harmonieuse.

Cette seconde partie de l'année vous ne retrouverez pas l'ensemble des animations estivales qui rythmaient traditionnellement la vie de notre cité, décisions gouvernementales obligent, face aux risques sanitaires encore devant nous.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier tous ceux et celles qui ont fait confiance à l'équipe qui s'est présentée à vous lors des élections du 15 mars dernier.

À la tête de la nouvelle équipe qui m'a fait confiance pour poursuivre ma mission à votre service, vous pouvez compter sur mon engagement sans faille dans le développement de notre commune et de son image

Votre Maire  
**Roger LESCOUTE**

## Les différentes commissions qui vont gérer les affaires municipales sous la responsabilité du maire sont :

### ADJOINTS ET MEMBRES DES COMMISSIONS :

#### Commission Finances :

Responsable : J.P. Bastianini  
Membres : R. Dupont, M.P. Baron, J.P. Sempastous, D. Coronado, P. Huillet, L. Pellarey, S. Cuilhé et P.J. Huillet

#### Commission Ressources Humaines :

Responsable : J.P. Bastianini  
Membres : D. Coronado, F. Trouilh, R. Dupont, B. Dubarry et P.J. Huillet

#### Commission affaires scolaires, écoles, cantine garderies et accueil de loisirs :

Responsable : D. Coronado  
Membres : D. Erraçarret, C. Cames, N. Daood-Bernad, B. Larrieu et B. Colorado

#### Commission Communication et information :

Responsable : D. Coronado  
Membres : M.P. Baron, P. Huillet, J.F. Larroque, P.J. Huillet, C. Cames, N. Daood-Bernad, J.P. Bastianini

#### Commission travaux, sécurité et infrastructures :

Responsable : R. Dupont  
Membres : J.P. Sempastous, J.F. Larroque, P. Roudier, B. Dubarry, P.J. Huillet, O. Laudebat et M.P. Baron

#### Commission urbanisme, aménagement de l'espace, gestion des bâti-

#### ments communaux :

Responsable : J.P. Sempastous  
Membres : S. Cuilhé, D. Erraçarret, O. Laudebat, B. Larrieu, J.F. Larroque, P. Roudier, D. Delannoy, M.P. Baron, L. Pellarey et P. J. Huillet

#### Commission environnement, cadre de vie, sport, fêtes et cérémonies :

Responsable : P. Huillet  
Membres : B. Dubarry, S. Cuilhé, J.M. Delavault, B. Colorado, D. Erraçarret, S. Crescent, D. Delannoy, C. Cames, J.P. Sempastous, et M.P. Baron

#### Commission action sociale :

Responsable : M.P. Baron  
Membres : S. Crescent, P. Huillet, F. Trouilh, B. Larrieu et P. Roudier

#### Commission vie culturelle, associative et patrimoine :

Responsable : M.P. Baron  
Membres : J.F. Larroque, J.M. Delavault, C. Cames, P. Huillet, N. Daood-Bernad, F. Trouilh et B. Colorado

#### Le Conseil Communautaire :

Les **délégués communautaires** à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées sont :

Roger Lescoute  
Marie-Paule Baron  
Suppléant : Laurent Pellarey



*Roger Lescoute entouré de ses 6 Adjoints :*

*De gauche à droite : R. Dupont, P. Huillet, D. Coronado, J-P. Sempastous, R. Lescoute, J-P Bastianini, M-P. Baron*

## ➤ Les écoles



Les petits écoliers souessois ont repris le chemin de l'école en ce mois de juin.

C'est en concertation étroite avec les directrices des écoles et l'association des parents d'élèves que ce retour s'est fait en respectant les consignes sanitaires imposées et dans les meilleures conditions possibles. La signalisation de distanciation, le nettoyage et la désinfection des locaux, l'encadrement des enfants durant les garderies et la surveillance pendant le temps du repas ont été assurés par le personnel municipal rattaché aux écoles.

La municipalité participe à hauteur de 15,70 euros par enfant pour l'achat de fournitures scolaires et complète en répondant aux commandes faites par les enseignants ainsi qu'aux sorties, goûters et animations diverses.

Les dossiers de cantine et de garderie pour la rentrée de septembre 2020 sont à la disposition des familles sur le site [soues.com](http://soues.com) et sont gérés à la mairie. La commission scolaire restera à l'écoute des équipes enseignantes, des parents d'élèves et du personnel communal pour assurer les meilleures conditions possibles de reprise.

Danièle Coronado

## ➤ Accueil de loisirs

Les aventuriers accueillent à nouveau les enfants pour les mercredis et les vacances scolaires.

L'accueil de loisirs avait besoin d'un bon rafraîchissement et ce sont les élus qui, armés de pinceaux et rouleaux se sont attaqués à la tâche. Les Aventuriers accueillent les enfants les mercredis et les vacances scolaires.



## ➤ Les salles

Suite aux mesures sanitaires dues au Covid-19, les salles communales sont fermées aux associations, pour toute activité sportive ou autre et ceci jusqu'à nouvel ordre. Le covid-19 nous a obligé à annuler tous les événements prévus pour 2020. Dès que la situation le permettra, nous nous efforcerons de vous proposer à nouveau un programme varié et agréable.

## ➤ Distribution de masques :

Le Président dans son allocution disait que chaque personne aurait un masque, oui, mais rien ne venait compléter cette affirmation.

La commande tardant à arriver, la municipalité a acheté des masques auprès d'une entreprise toulousaine, ils ont été distribués début juin en complément de la dotation du département et de la région.

Marie-Paule Baron

## ➤ L'espace jeunes

Animé par Jordi et réservé aux adolescents entre 11 ans et 17 ans. Vous pouvez obtenir tous les renseignements sur le site [soues.com](http://soues.com) ou en appelant le 05.62.96.28.24 ou sur [lesaventuriers@orange.fr](mailto:lesaventuriers@orange.fr)

## ➤ Bibliothèque

La bibliothèque Nathalie Sarraute ouvrira le mercredi 2 septembre 2020.

Vous pouvez néanmoins emprunter des livres au sein du réseau de l'agglo.

La bibliothèque la plus proche est celle de Barbazan (Paulo Coelho), qui ouvrira le samedi 13 juin. Ses horaires sont : Mardi : 17h-19h Mercredi : 16h - 19h Samedi : 9h - 12h

Lors de votre passage, il vous est demandé de respecter les gestes barrières.

## ➤ Solidarité



De nombreux villageois ont montré beaucoup de générosité et de solidarité durant la crise sanitaire. Quelques exemples parmi tant d'autres : la pharmacie a livré les médicaments à domicile aux personnes ne pouvant se déplacer, les

commerces locaux sont restés ouverts et ont permis aux souessois de s'approvisionner sur place, l'entreprise Feresin a équipé de nombreuses structures avec des parois de protection, le resto du lac avec son drive, le bureau de tabac et aussi les voisins qui se sont soutenus pour les courses au quotidien.

Bravo aussi à Christian et ses croissants du cœur. Saluons les nombreuses couturières locales, le personnel municipal, les associations Femmes-Loisirs et Récré-activités qui ont fourni des masques en tissu. Sans oublier les dessins offerts par les enfants des écoles pour le personnel soignant.

Durant le confinement, les élus souessois ont contacté à plusieurs reprises les personnes seules ou malades qui s'étaient manifestées auprès des services de la mairie. Si vous souhaitez être ajouté à cette liste, contactez le Centre Communal d'Action Sociale au 05.62.33.07.29



La triste nouvelle du décès de Dany Minana (née Dubarry) en janvier dernier a ému les Souessois mais aussi bien au-delà du village. Son sourire, son entrain et sa générosité étaient appréciés de tous. Très investie dans la vie du village, elle a créé en 1981 le groupe des chanteurs de Soues dont elle a été longtemps la dynamique présidente. Avec le comité des fêtes, elle était de toutes les manifestations mais ce qu'elle aimait par-dessus tout, c'était chiner dans les vide-greniers.

Dany collectionnait les éditions de notre bulletin municipal depuis sa création et adorait se replonger dans les photos et histoires qui lui rappelait sa jeunesse avec ses amis.

Dany, c'était une personnalité comme il en existe peu et elle aura marqué la vie souessoise à laquelle elle va beaucoup manquer maintenant.

Danièle Coronado

## ➤ Les commerces

Chez Gérard : la nouvelle charcuterie a ouvert ses portes depuis le 10 mars dernier. Bien connu sous les halles Brauhauban et Marcadiou, "Chez Gérard" vient compléter l'offre commerciale du village en y amenant de l'alimentation de qualité qui privilégie les circuits courts. Le meilleur accueil vous sera réservé de 8h à 12h30 et de 16h30 à 19h30 du mardi au vendredi et de 8h à 13h le samedi et le dimanche.



Mathilde Penin est une enfant de Soues. Elle s'est lancée dans la production d'agneaux fermiers élevés sous la mère puis nourris avec les céréales produites à la ferme. Ses brebis partent chaque année pendant 5 mois en transhumance puis reviennent passer la mauvaise saison à la ferme. Elle vend sa production auprès de particuliers et restaurants dont le restaurant du Lac de Soues. Vous pouvez la contacter au 06.77.09.70.77 ou par mail à penin-mathilde65@orange.fr



## ➤ Pharmacie

Les travaux de construction de la pharmacie ont débuté en ce mois de juin et vont se poursuivre jusqu'en février 2021.

Ce nouveau bâtiment plus grand sera parfaitement adapté pour recevoir les patients mais également pour répondre à de nouvelles missions : vaccinations, entretiens thérapeutiques ou orthopédie, dans les meilleures conditions possibles.

Une grande salle pourra servir à développer des actions d'informations spécifiques : aromathérapie, ou diabète ...

À l'étage, des cabinets seront proposés à des professions libérales médicales et paramédicales.

## ➤ Anciens combattants

C'est en comité très réduit, conformément aux exigences sanitaires, que la cérémonie du 8 mai s'est déroulée avec un dépôt de gerbes au monument aux morts du village. C'est Raymond Dupont, premier adjoint qui a représenté la municipalité, accompagné par Roger Cabassy et Emile Broutin, anciens combattants et membres de l'ARAC.



Le 3 mars 2020, nous avons appris avec tristesse le décès de Pierre NAURY, ancien combattant et Adjudant-Chef de Gendarmerie en retraite. Parmi ses nombreuses décorations, figurent la Médaille Militaire, plus haute décoration des sous-officiers, ainsi que l'Ordre National du Mérite, attribué sous la présidence de François Mitterrand.

Nous tenions à rendre hommage à cet ancien combattant.

En ce mois de juin, Henri Knopf, ancien combattant et résistant est décédé à Soues à l'âge de 94 ans. Un hommage lui sera rendu dans notre prochain bulletin municipal.



## ➤ Écoles de musique



Les écoles de musique de l'agglomération rouvrent leurs portes ! La continuité pédagogique sera maintenue à distance sur les réseaux. Pour ceux qui le souhaitent et le peuvent, les cours ont repris le 4 juin. Compte-tenu des contraintes sanitaires, une seule antenne sera ouverte sur le site de Sémeac, du lundi au vendredi et jusqu'au 3 juillet inclus. L'accès au public se fera sur rendez-vous. Ne seront proposés dans un premier temps, sur la base du volontariat, que les cours individuels et la priorité est donnée aux élèves préparant des examens. Les professeurs contacteront les élèves pour fixer les horaires des cours qui devront être strictement respectés. Un protocole particulier est mis en place et sera expliqué par le professeur. Les dossiers de réinscription pour les anciens élèves sont envoyés par mail depuis le 8 juin.

## ➤ La fibre

En ce qui concerne son déploiement, le réseau souterrain est désormais opérationnel, cependant, il reste encore du réseau aérien à équiper. Des poteaux vétustes ont été remplacés par de nouveaux, en fibres de verre. Le chantier ayant repris, il reste encore une quarantaine de support à remplacer pour permettre de tirer le nouveau réseau aérien.

P.J. Huillet

## ➤ Les travaux

Nos employés communaux ont repris leurs activités avec une priorité, les tontes de tous nos espaces : plantation, lac et terrains sportifs, qui retrouvent ainsi leurs atouts d'avant. A noter l'aide précieuse d'un agriculteur d'une commune voisine qui s'est proposé bénévolement pour faire la première coupe difficilement réalisable avec nos engins. Un grand merci à lui. Les massifs de fleurs ont retrouvé leurs attraits et le fleurissement se poursuit. Le nettoyage des rues est en cours. Une première phase de rénovation des douches du foot Hispano est achevée (plomberie, mur, sol). Les travaux SDE et ENEDIS : Renouvellement des anciens globes d'éclairage public des lots Maupenec,

rue St Exupéry, rue de la République, Roland Garros, rue Lamaze ont été remplacés par des lampes LED avec variateur d'intensité afin d'économiser l'énergie. Les travaux d'enfouissement des réseaux Enedis et Orange, rue Lamaze, ont repris. Un nouveau lampadaire a fait son apparition à l'entrée de l'église où il y avait une zone d'ombre. De ce fait, nous avons supprimé les anciens, ainsi que les projecteurs vétustes et hors service qui étaient toujours en place.



## ➤ Commission Environnement-Cadre de vie

L'abandon de déchets sur la voie publique, perdure encore dans notre commune. Son image en est ternie et l'environnement dénaturé. Des sacs d'ordures ménagères, des papiers, des mégots, des bidons, des emballages, des encombrants etc... des bouteilles en verres déposées dans les endroits les plus fréquentés, résultent d'une incivilité qui peut coûter cher. Il est inacceptable à l'heure où les déchetteries sont mises à disposition que de tels comportements persistent. La préservation de notre lieu commun est une priorité, à chacun de se responsabiliser. La commune est en droit de verbaliser toute personne prise sur le fait. Paule Huillet

**Rappel de la loi :** Il incombe à chaque habitant le nettoyage et le balayage au droit de son habitation ou de son commerce, que la voie soit publique ou privé (article D 161-24 du code rural).

Paule Huillet

Types de contraventions au regard du code pénal			
Contraventions	Cas	Montants pour les particuliers*	Référence
<b>Classe 3</b>	Dépôt sauvage sur la voie publique	- Amende forfaitaire de 68 € si elle est payée sous 45 jours ; - 180 € au-delà de 45 jours ; En cas de défaut de paiement, le juge du tribunal de police décide du montant de l'amende qui peut aller jusqu'à 450 €	Article R633-6 du code pénal
<b>Classe 4</b>	Dépôt qui entrave la libre circulation sur la voie publique	- Amende forfaitaire dont le montant est décidé par juge du tribunal de police et pouvant aller jusqu'à 750 €	Article R644-2 du code pénal

La collecte en porte à porte des déchets ménagers n'a pas été interrompue pendant toute la phase de confinement. Le service public de collecte et traitement des déchets a donc été maintenu. Seules les déchetteries ont été contraintes de fermer pendant cette période inédite. Désormais, depuis le 2 juin, les véhicules sont acceptés tous les jours pour tous les déchets à l'exception des textiles.

Cependant, l'accès doit être régulé, afin de limiter le nombre de véhicules stationnés en même temps sur le haut des quais, afin de respecter les règles de distanciation et des gestes barrières.

A cet effet, le port du masque est très fortement conseillé.

Guy. Poeydomenge